

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2022

Numéro	14
Objet	PARTENARIAT TROYES CHAMPAGNE METROPOLE, VILLE DE TROYES, ET GMF
Rapporteur	Marie-Hélène TRESSOU

Date de convocation et d'affichage : 18 mars 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h20.

### Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 96
- Votants<sup>1</sup> : 119

**Présents :** ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BEURY Loëtitia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOUDADI Rachida, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DA ROCHA Katia, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAU Pascal, DRIAT Boris, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, FARINE Bruno, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLET Marcel, GAURIER Marlène, GAURIER Claude, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOUJARD Pascal, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HONORÉ Nicolas, HOUDRY Christian suppléant de HANDEL William, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, HUP Carole, JOLLIOT Marie-France, KIEHN Patricia, KUZMA Romain suppléant de CHATEL Laurent, LANDREAT Pascal, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, PORTIER-GUENIN Françoise, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, RAYMOND Arnaud, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Vincent, ROBLET Bernard, ROUSSELOT Nicole, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, THIENOT Régis, TRESSOU Marie-Hélène, VAN DE ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

**Excusés et ont donné pouvoir :** BECARD Francis à BAROIN François, BETTINGER Sylviane à CHAMPAGNE Bernard, BOISSEAU Dominique à BRET Marc, CASTEX Jean-Marie à HUP Carole, COCHET Jean-Michel à CHAMPAGNE Anicet, DAHDOUH Fadi à LEMELLE Flavienne, DENIS Valéry à GARIGLIO Elisabeth, DRAGON Jean-Luc à GOUJARD Pascal, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GUILLAUMET Virginie à LEMELLE Flavienne, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, JOUAULT Gervaise à VIART Jean-Michel, LANOUX Claudie à QUINTART Sylvie, LEMELAND Carole à SEBEYRAN Marc, LEROY Marie-Thérèse à FLEURET Dominique, NONCIAUX-GRADOS Véronique à QUINTART Sylvie, OUADAH Karima à HONORÉ Nicolas, PAUWELS Cécile à GIRARDIN Olivier, POTTIER Denis à Jean-François MEIRHAEGHE, THOMAS Christine à BRET Marc, VIARDOT Gaëlle à LEQUIEN Ombeline.

**Excusés :** BILLET André, DUCHÊNE Annie, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GROSJEAN Patrick, HOUARD Bruno, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, PETIT Christine, POIVEZ Kevin, RICHARD Sophie, ROUSSEAU Pauline, SAINTON Michel, SERRA Frédéric, SIMON Éric, SOMSOIS Hervé.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
119		119		

**Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.**

<sup>1</sup> Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2022

**PARTENARIAT VILLE DE TROYES, TROYES CHAMPAGNE METROPOLE ET GMF**

Annexe : convention de partenariat

**Exposé** :

En sa qualité de partenaire du Comité National d'Action Sociale (CNAS), lequel est mandataire de l'action sociale pour Troyes Champagne Métropole et la Ville de Troyes, GMF engage un certain nombre d'actions visant à offrir aux personnels un socle d'informations et de réflexions utiles dans le domaine de la sécurité et de la prévention au travail.

C'est dans ce cadre que la GMF a proposé à Troyes Champagne Métropole et à la Ville de Troyes un partenariat non exclusif dont les conditions fixées dans la convention tripartite annexée, sont récapitulées ci-dessous :

TCM et la Ville de Troyes s'engagent à accueillir la GMF dans leurs locaux en favorisant la rencontre effective avec le personnel lors notamment de permanences et de la manifestation « Happy week » organisée en interne à destination des agents en lien avec la qualité de vie au travail (QVT), et à communiquer sur ces actions. Les sites et les dates de permanence (2 rencontres par an par site) seront déterminées entre les parties en fonction des besoins.

GMF s'engage à organiser une journée prévention sur les risques routiers et des permanences visant à renseigner les agents sur les offres GMF / CNAS.

Ce partenariat conclu pour l'année 2022 est susceptible d'être reconduit tacitement deux fois.

**Décision** :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le partenariat entre Troyes Champagne Métropole, la Ville de Troyes et GMF ;**
- **D'APPROUVER la convention de partenariat ci annexée ;**
- **D'AUTORISER monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte administratif, juridique ou financier à intervenir en application du présent exposé.**